



Par Dalila BOUADI, Déléguée nationale en régions à La Jeunesse au Plein Air

L'origine du dispositif

Le dispositif « 1er départ » a démarré en 2001 en Meurthe et Moselle (54) avec le soutien de la CAF 54 et du Conseil Général. Il s'est régionalisé en 2008 avec le soutien du Conseil Régional de Lorraine. Ce dispositif permet d'attribuer des aides aux enfants pour un 1er départ en centres de vacances. Les objectifs de ce dispositif sont :

- Favoriser le 1er départ en réduisant les obstacles financiers et psychologiques
- Favoriser la mixité sociale dans les ACM Ajuster les aides au réel besoin des familles
- Sensibiliser les institutions départementales et locales à la nécessité d'élaborer une politique «vacances». La JPA fait partie de l'UNAT Lorraine

La mise en oeuvre

Pour gérer ce dispositif, la JPA Lorraine dispose d'une aide au fonctionnement du Conseil Régional, de la CAF 54 et de la DDCS 54. Cela permet le financement d'un poste de coordinatrice régionale du dispositif. Cette personne est chargée de la gestion administrative du dispositif et d'augmenter les partenariats.

Chaque comité départemental JPA édite un catalogue des différents séjours proposés.

Ce dispositif est basé sur le multipartenariat (CR, CG, CAF, collectivités, restos du coeur...). Une aide est accordée à tous les enfants sans plafond de ressources, le reste est à la charge des familles. Ce multipartenariat permet de toucher des familles très différentes et le fait que toutes les familles soient aidées favorise la mixité dans les ACM.

Le bilan

1. Intérêts pour les familles :

Un seul interlocuteur pour les démarches, une aide ajustée au besoin réel, pas de plafond de ressources. Propositions de séjours variées, les aides sont déduites du coût du séjour (pas d'avance).

2. Intérêts pour les collectivités et les partenaires :

Une seule convention, un seul interlocuteur, peu de démarches, peu de personnel à investir dans le dispositif. Le multipartenariat permet de rendre efficace une aide minime de chacun des partenaires. C'est la possibilité d'avoir un dispositif clé en main avec un investissement moindre.

Quelques éléments de bilan pour l'été 2013 :

- 1150 premier départ et 185 deuxième départ.

- En Lorraine, la proportion de l'aide moyenne est de 64%

Pour aller plus loin:

Sur le site de la JPA Lorraine: http://www.jp54.fr/1er_depart.html